

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-JÉRÔME

RÈGLEMENT NO 0774-019

**RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT  
0774-000 SUR LA TARIFICATION DE  
CERTAINS BIENS, SERVICES OU  
ACTIVITÉS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ**

ATTENDU la présentation du projet de règlement et l'avis de motion numéro AM-\*\*\* donné aux fins des présentes lors de la séance \*\*\* du conseil municipal tenue le \*\*\*;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1.-** Le règlement 0774-000 est par les présentes modifié en ajoutant à la suite du 2<sup>e</sup> paragraphe de l'article 4, le paragraphe suivant :

Les activités de loisirs organisées au Centre sportif Claude-Beaulieu font l'objet de la tarification prévue à l'annexe « 21 » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 2.-** Le règlement 0774-000 est par les présentes modifié en ajoutant le texte suivant à l'annexe « 2 » intitulé « Activités de loisirs » :

l)		
	Les non-résidents participants à des activités offertes par des organismes qui se prévalent du tarif organismes dans le Centre sportif Claude-Beaulieu devront payer, en plus du coût de l'inscription régulière, les frais supplémentaires suivants :	
	Non-résidents de Saint-Jérôme et demeurant dans une autre Ville de la MRC de La Rivière-du-Nord (Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Saint-Colomban)	Majoration des frais d'inscription de l'activité de 25%
	Non-résidents de Saint-Jérôme et demeurant dans une autre ville que celles de la MRC de La Rivière-du-Nord (Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Saint-Colomban)	Majoration des frais d'inscription de l'activité de 50%

**ARTICLE 3.-** Le règlement 0774-000 est par les présentes modifié en ajoutant l'annexe « 21 » intitulé « Tarification des activités au Centre sportif Claude-Beaulieu » au présent règlement.

**ARTICLE 4.-** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Le Maire,

---

MARC BOURCIER

La Greffière de la Ville,

---

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP, OMA

/sw

Avis de motion : \*\*\*  
Présentation : \*\*\*  
Adoption : \*\*\*  
Entrée en vigueur : \*\*\*